



# PARTAGE D'INFORMATION OPERATIONNELLE

SDIS 85 / GGR / SOPE - ►►► Flash - Flash - Flash - Flash - Flash - Flash - Flash - Flash ►►►



Au cours de la prise en charge d'une victime d'un accident de trottinette, l'équipage d'un VSAV a été exposé à un incident d'origine électrique.

L'évènement qui n'a provoqué aucune blessure s'est produit au moment où les secouristes ont tenté de sectionner l'une des bretelles du sac à dos que portait la conductrice du deux roues.

A l'origine de l'incident, le sac à dos en question et le flexible fixé sur sa bretelle ont laissé croire à un équipement d'hydratation de type CAMELBAK.



**Objet : Incident d'origine électrique impliquant l'équipage d'un VSAV lors d'une opération de secours à personne.**

*Ce Partage d'Information Opérationnelle est rédigé sur proposition conjointe de l'encadrement d'un Centre d'Incendie et de Secours et du Groupement auquel il est rattaché.*

Le développement de la mobilité électrique à deux roues passe par des solutions techniques diverses concernant l'emport de la batterie. Dans le cas présent, l'équipement n'est pas solidaire du cadre du véhicule mais embarqué dans un sac à dos (*voir photos ci-contre*) dont les bretelles servent à la fixation du câble d'alimentation du groupe motopropulseur.

## Les dommages constatés

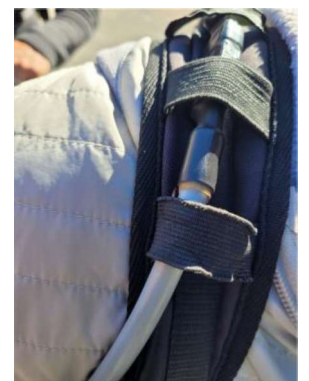
Au moment de la découpe de la bretelle, une étincelle s'est produite et l'intensité du courant a occasionné un point de soudure sur l'un des ciseaux sans provoquer l'électrisation du secouriste.



## Des équipements difficilement identifiables

Comme évoqué dans le résumé des faits, l'incident s'explique en partie par le fait que le sac à dos porté par la victime a été confondu avec un équipement de sport prévu pour faciliter l'hydratation du pratiquant en cours d'effort.

Cette confusion s'est produite parce qu'aucun marquage spécifique ne signale, sur l'enveloppe du sac ou le câble, la présence d'une puissance électrique installée.



## Les batteries de nouvelle génération : une thématique déjà abordée

Les batteries de nouvelle génération ont déjà fait l'objet d'un PIO ayant pour objet le risque d'emballement :

[https://agora.sdis-vendee.fr/ag/s85i\\_1642513/2020-pio-partage-d-information-operationnelle-batteries-a-l-eprouve-du-feu-vf-pdf](https://agora.sdis-vendee.fr/ag/s85i_1642513/2020-pio-partage-d-information-operationnelle-batteries-a-l-eprouve-du-feu-vf-pdf)

<b>Rédaction</b> Service Opération	<b>Validation</b> Groupement Gestion des Risques <i>Lieutenant-Colonel Alexis PAQUEREAU</i>
---------------------------------------	---